

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} AVRIL 2023

L'an deux-mil vingt-trois, le 1^{er} avril, à 9 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de Madame Hélène SOLIVÉRÈS, Maire.

Étaient présents : Mesdames Hélène SOLIVÉRÈS, Claire TARDIEU, Marine MAY et Messieurs Valentin MARCILLY, Yann LE DORTZ, Jean-Marie LASFARGUES, Patrick MAGNOL, Guillaume FLOYRAC, Didier GLONER, Noël CAMAL.

Était excusée : Tania PRUVOST (procuration donnée à Patrick Magnol).

Secrétaire de séance : Guillaume Floyrac

À l'ouverture de la séance, le procès-verbal du dernier Conseil Municipal, en date du 21 janvier 2023, a été approuvé à 10 voix contre 1.

Délibération n° 3 : Vote du Compte Administratif 2022

Mme la Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Adopté à la majorité

9 pour

1 abstention : M. Jean-Marie LASFARGUES

Délibération n° 4 : Affectation du Résultat

Adopté à la majorité

10 pour

1 abstention : M. Jean-Marie LASFARGUES

Délibération n° 5 : Vote du Budget Prévisionnel 2023

Adopté à la majorité

10 pour

1 contre : M. Jean-Marie LASFARGUES

Délibération n°6 : Vote des taux de la Fiscalité Directe Locale 2023

Adopté à la majorité

9 pour

2 abstentions : MM. Jean-Marie LASFARGUES et Noël CAMAL

Délibération n° 7 : Subventions aux associations

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 8 : Caution boulangerie

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 9 : Vente de la boulangerie

Adopté à la majorité

8 pour

1 contre : M. Jean-Marie LASFARGUES

2 abstentions : M. Patrick MAGNOL et Mme Tania PRUVOST (par procuration)

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SEANCE EST LEVÉE.

À LABASTIDE DU VERT,
Le 3 avril 2023



**Mme la Maire,
Hélène SOLIVÉRÈS**